

**ABONNEMENT.**  
**SAUMUR :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10  
**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 chez BONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 23 ;  
 EWIG, r. Ambroise-Richel, 9 ;  
 BLAYETS, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERCTIONS.

Annonces, la ligne . . . 10  
 Réclames . . . . . 30  
 Faits divers . . . . . 15

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 chez MM. HAYAS-LAFITTE & Co,  
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Juin 1881.

## Chronique générale.

### UNE RÉFORME BUDGÉTAIRE.

Nos députés républicains sont de grands  
 prometteurs de réformes ; quand il s'agit de  
 s'acquitter, on ne les trouve plus.

La discussion du budget est ouverte ;  
 croyez-vous qu'ils vont traiter sérieusement  
 des questions sérieuses ? Ils n'ont qu'une  
 préoccupation : la grosse affaire de leur  
 réélection.

Le gouvernement a préparé le budget, et  
 le projet officiel sera accepté de confiance,  
 sauf les amendements qui vont surgir, non  
 parce qu'ils sont utiles, mais parce que  
 leurs auteurs en font une réclame électo-  
 rale.

Ces amendements sont déjà au nombre de  
 90, chacun d'eux répondant à un intérêt  
 particulier.

Nous aurions voulu cependant qu'on son-  
 geât, cette année, à une réforme générale  
 qui serait intelligente, juste et salutaire.

Nous nous disions qu'il serait possible,  
 en dégrèvant l'impôt foncier, qui est le plus  
 lourd de tous les impôts et qui ruine sou-  
 vent les propriétaires agriculteurs, nous  
 nous disions qu'il serait possible de renou-  
 velier au système déplorable des centimes addi-  
 tionnels.

Il y a des communes qui, pour l'exécution  
 de travaux utiles, indispensables, chemins,  
 écoles, etc., sont obligés de surcharger les  
 contribuables dans des proportions déses-  
 pérantes.

Les contributions directes sont impitoyables.  
 Que le contribuable soit victime de  
 l'incendie, de la grêle, du phylloxera ou de  
 tout autre fléau, il faut qu'il paie, dût-il  
 vendre sa maison et son champ pour acquit-  
 ter l'impôt.

Il y a là une réforme des plus urgentes à  
 accomplir.

Pourquoi ne supprimerait-on pas les cen-  
 times additionnels ?

Et ne serait-il pas équitable de rempla-  
 cer cette contribution directe par une partici-  
 pation des communes dans le produit des contri-  
 butions indirectes ?

Les contributions indirectes touchent tout  
 le monde, sans blesser personne. Elles se  
 proportionnent à la consommation de cha-  
 cun.

Nous soumettons aux Chambres cette idée,  
 sur laquelle nous reviendrons.

Mais que faut-il espérer d'une Chambre  
 des députés qui est sur son déclin et à qui les  
 préoccupations de la prochaine campagne  
 électorale font oublier tout le reste ?

### LE PLAN DE M. GAMBETTA.

La Convention nationale affirme que M. le  
 président de la Chambre a élaboré le plan  
 suivant :

« Le Sénat se composerait de trois cents  
 membres, dont deux cent vingt-cinq élus  
 par les départements et soixante-quinze  
 choisis d'une autre façon. Seulement, ces  
 derniers qui sont actuellement élus par le  
 Sénat seul, et inamovibles, seraient élus  
 par les deux Chambres réunies et devien-  
 draient amovibles ; leur mandat serait ré-  
 duit à la même durée que celui des autres  
 membres et renouvelé dans le même laps  
 de temps.

Quant aux deux cent vingt-cinq autres,  
 ils se renouvelleraient par tiers, tous les  
 deux ans, de sorte que la durée totale du  
 mandat sénatorial serait fixée à six ans au  
 lieu de neuf.

Reste la « base électorale » du Sénat.  
 On n'abandonnerait pas l'élection par un  
 collège restreint dont les délégués des con-  
 seils municipaux forment la majeure partie,  
 mais on établirait une certaine propor-  
 tionnalité entre le chiffre de la population  
 des diverses communes et le nombre des  
 délégués auquel elles auraient droit. Ainsi,

les petites communes conserveraient un  
 délégué, mais les grandes communes ru-  
 rales en auraient deux. Les villes de dix  
 mille âmes en auraient trois ou quatre et  
 ainsi de suite. »

Au commencement de la semaine der-  
 nière, des criminels ont failli faire sauter  
 Mansion-House à Londres, puis l'Hôtel-de-  
 Ville de Liverpool. Il y a quelques jours,  
 on sait que des socialistes ont tenté de faire  
 sauter la statue de M. Thiers à Saint-Ger-  
 main.

Enfin, la nouvelle est arrivée avant-hier  
 d'une autre tentative criminelle à Madrid :

Un pétard de dynamite, de 10 centimè-  
 tres de large, avec mèche allumée, a été jeté  
 vendredi matin dans la boîte du bureau cen-  
 tral de la poste de Madrid ; il n'a pas éclaté,  
 la mèche s'étant éteinte elle-même.

### On lit dans le Gaulois :

« En raison de la gravité des événements  
 à Tripoli, M. Tissot, ambassadeur de France  
 près la Porte ottomane, a reçu l'ordre de re-  
 tarder son départ de Constantinople.

Notre représentant devait, en effet,  
 prendre son congé à partir du 15 juin. »

Le Gaulois est aujourd'hui un organe op-  
 portuniste ; il mérite toute créance quand il  
 fait de pareils aveux.

Que se passe-t-il donc dans la Régence de  
 Tripoli pour nécessiter la présence de M.  
 Tissot à Constantinople ? Devons-nous avoir  
 prochainement une question tripolitaine,  
 comme nous avons eu une question tuni-  
 sienne ? C'est déjà trop d'une, et nous n'a-  
 vons nul besoin d'une seconde.

Le gouvernement nous a laissés dans la  
 plus complète ignorance à ce sujet ; nous  
 ne savons donc ce qui se prépare à Tripoli.

Mais il y a évidemment quelque chose de  
 grave, puisque notre ambassadeur, qui de-  
 vait quitter Constantinople, a reçu brusque-  
 ment l'ordre de rester à son poste.

## Troubles à Marseille.

Marseille, 17 juin.

Les troupes venant de la Tunisie, et dé-  
 barquées de la *Corrèze* et de la *Dryade*, ont  
 quitté les quais pour entrer en ville à quatre  
 heures et demie. Elles ont suivi, au milieu  
 d'une affluence sympathique et enthousiaste,  
 les rues de la République, de la Cannebière,  
 de Noailles, les allées de Meilhan, le bou-  
 levard de Longchamp, le boulevard Nation-  
 al. Elles sont ensuite entrées à la caserne  
 de Saint-Charles.

Au moment du défilé des troupes dans la  
 rue de la République, des coups de sifflets  
 partis du Club national italien attirèrent  
 l'attention de la foule, qui aussitôt le défilé  
 terminé, se massa devant la maison du  
 cercle.

La foule demandait que l'écusson du cer-  
 cle portant les mots : *Club Nazional italiano*,  
 fut enlevé.

Le commissaire du quartier pria le pré-  
 sident du cercle d'enlever l'écusson, le pré-  
 sident refusa catégoriquement.

Un adjoint au maire, présent à la mani-  
 festation, se rendit à la mairie, où, de con-  
 cert avec les deux autres adjoints, il résolut  
 de demander aux autorités la fermeture du  
 cercle.

Les agents de police étaient impuissants  
 à maintenir la foule de plus en plus nom-  
 breuse. Le préfet, averti, accourut aussitôt  
 sur le lieu de la manifestation, et chercha à  
 calmer les esprits, en assurant que le cercle  
 serait fermé, mais qu'il était impossible  
 d'enlever l'écusson.

La foule, toujours grossissante, et de plus  
 en plus excitée, se rua contre les agents  
 de police et cherchait à pénétrer dans le  
 local du cercle.

Deux individus escaladant la façade par-  
 vinrent jusqu'au balcon d'où ils furent re-  
 poussés par le commissaire de police du  
 quartier, qui était entré dans le cercle avec  
 deux agents.

Le commissaire, occupant le balcon, fut  
 hué et sifflé, parce qu'il s'opposait à l'enlè-  
 vement de l'écusson.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

## FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

En revenant des funérailles de ma pauvre sœur,  
 mon père me serrait avec effusion dans ses bras ; il  
 semblait exprimer dans cette étreinte les pensées  
 échappées à la bouche de ma sœur mourante, et  
 me dire qu'il concentrait sur moi toute l'affection  
 qu'il avait partagée entre ceux qui dormaient de  
 l'éternel sommeil.

C'était une nature aimante et tendre ; mais c'était  
 une nature vaillante.

A l'âge où l'on a conquis par une vie laborieuse  
 le droit de se reposer, ce vieillard se remit au  
 travail avec un redoublement d'énergie ; il voulait  
 employer les années qui lui restaient encore à pré-  
 parer l'avenir du fils que Dieu lui avait laissé.

Aucun pêcheur du voisinage ne le surpassait en  
 activité ; il m'emmenait avec lui en pleine mer,  
 m'apprenant le rude métier de marin, mais en  
 même temps veillant sur moi avec une affectueuse  
 sollicitude.

Nous gagnions notre vie et même mettions de

côté quelque argent que je devais trouver plus  
 tard ; j'étais à bonne école pour apprendre à me  
 tirer d'affaire.

Un jour nous rentrions de la pêche, la mer était  
 houleuse et le vent commençait à souffler en tem-  
 pête.

A peine avions-nous touché terre que l'ouragan  
 se déchaîna, les vagues se mirent à battre les  
 rochers avec fureur.

— Je crains des malheurs, dit mon père ; le  
 changement a été trop brusque pour que des navi-  
 res ne se soient pas laissés surprendre.

Au même instant, la cloche de la petite église  
 sonna le tocsin ; nous courûmes sur la grève et un  
 brick s'était ouvert en heurtant un rocher et se  
 balançait couché sur le flanc.

On apercevait l'équipage qui faisait des signaux  
 de détresse ; le sauvetage était difficile, périlleux ;  
 il s'agissait d'aller porter aux naufragés l'extrémité  
 d'une corde qui devait les mettre en communi-  
 cation avec le rivage ; nul parmi les pêcheurs accou-  
 rus à la fatale nouvelle n'osa tenter l'entreprise.

— J'irai, dit mon père.

Je voulais l'accompagner ; il s'y refusa.

— Un seul s'agit, répondit-il. Que deviendrait la  
 mère, si nous succombions tous les deux ?  
 Quelques instants après, sa barque fendait les  
 lames écumeuses ; nous le suivions d'un regard  
 anxieux ; enfin il arriva, tendit la corde que saisis

un des hommes de l'équipage ; celui-ci était sauvé,  
 mais au même moment une vague furieuse lança  
 mon père contre le flanc du brick, puis le roula au  
 milieu des récifs ; on ne retrouva son cadavre que  
 le lendemain.

C'est ainsi que périrent tous les miens dans l'ac-  
 complissement du devoir, me léguant ces traditions  
 d'honneur à continuer.

Dieu avait mesuré le courage de ma mère aux  
 épreuves qu'il lui infligeait.

Ses cheveux étaient blancs comme la neige et  
 son pauvre corps était réduit à l'état de squelette ;  
 parfois elle fléchissait sous le poids de tant de  
 deuils ; parfois, à la vue de la mer agitée, un fré-  
 missement passait dans tous ses membres, et je  
 devinais qu'il y avait autant d'amertume dans son  
 cœur que dans les flots de l'Océan.

Mais elle trouvait de la force pour me sauver du  
 découragement, m'arracher de la tristesse à laquelle  
 je m'abandonnais.

— Tous ont leurs épreuves, me disait-elle, les  
 riches comme les pauvres ; consolons-nous en  
 pensant que nous avons droit d'être fiers de ceux  
 que nous avons perdus. Nous sommes pauvres,  
 mais ceux-là sont plus à plaindre qui ne savent pas  
 se contenter de leur sort.

Notre existence était bien dure ; je n'étais pas  
 encore un pêcheur exercé ; souvent la mer était  
 mauvaise, mes filets en mauvais état, et bien des

fois je rentrais avec quelques pièces de monnaie à  
 peine suffisantes pour nous fournir le strict néces-  
 saire.

Ma mère allait chercher des coquillages parmi  
 les rochers ou bien filait sa quenouille.

Je souffrais cruellement des privations imposées  
 à sa vieillesse ; j'aurais voulu être riche et il m'ar-  
 rivait parfois, dans les heures de sombre rêverie  
 que je passais près du rivage, de me demander  
 pourquoi une si faible part nous avait été faite,  
 tandis que tant d'autres nageaient dans l'abon-  
 dance.

Un soir, après une journée pendant laquelle la  
 pêche ne m'avait presque rien donné, je me pro-  
 menais tristement sur la côte ; je projetais des  
 regards vagues sur l'horizon doré par les derniers  
 rayons du soleil couchant, lorsque des cris de  
 détresse montèrent vers moi du bas de la falaise.

Je regardais et, à la lueur douteuse du jour qui  
 baissait, j'aperçus deux femmes vers lesquelles je  
 m'empressai de descendre.

Elles s'étaient imprudemment aventurées dans  
 leur promenade ; la marée montante les avait sur-  
 prises errant au milieu des rochers.

Trouvant fermé par l'eau le chemin par lequel  
 elles étaient venues, elles cherchaient en vain une  
 issue par laquelle elles pussent échapper à l'inva-  
 sion des flots qui se rapprochaient d'instant en ins-  
 tant.

Sur l'appel du préfet, un détachement de gendarmerie à pied, sous les ordres d'un lieutenant, arriva pour disperser la foule. Un gendarme ayant dégainé, on se précipita sur lui et une collision grave s'en serait suivie, si le préfet et l'officier, voyant le fait, n'avaient donné l'ordre au gendarme de remettre son sabre au fourreau.

La foule était devenue considérable. L'excitation croissant toujours, MM. Gelu, adjoint, et Castan, conseiller municipal, s'introduisirent dans le local du cercle, parurent au balcon, arrachèrent l'écusson. La foule applaudit et entonna le chant de la *Marseillaise*. (Agence Havas.)

Le *Citoyen*, de Marseille, donne ces détails :

Le préfet est rudement bousculé, la police repousse la foule, mais une mêlée formidable se produit. Les gendarmes interviennent, essaient de refouler le public. Un lieutenant tire son sabre, quelques conseillers municipaux entourent le préfet et lui font un rempart de leur corps.

La foule populaire est indescriptible. Les gendarmes sont entourés, séparés, repoussés, refoulés, ainsi que la police, jusqu'au trottoir. Un bon vieux brigadier est un moment enlevé et entraîné du côté du port; quelques personnes le dégagent, quelqu'un lui rapporte son képi qu'il a perdu dans la bagarre.

Un autre gendarme qui a tiré le sabre se le voit arracher et on ne le lui rend qu'après l'avoir tordu.

Le 3<sup>e</sup> de ligne tout entier, et plus tard un détachement de hussards, ont stationné pendant la plus grande partie de la nuit devant le Cercle italien et dans les rues adjacentes.

Samedi, 18 juin, les manifestations ont recommencé avec plus de force; le correspondant de l'*Événement* télégraphie à ce journal :

Vers neuf heures du matin, 60 individus sont arrivés rue Suffren et ont pénétré dans le bureau de M. Giacobello, courtier maritime italien. Un matelot italien, fort maltraité, a été contraint de crier : Vive la France !

La troupe des manifestants s'est ensuite dirigée vers le quai de la Rive-Neuve; arrivée à la hauteur de la gare maritime, elle a rencontré deux autres matelots italiens. L'un d'eux a réussi à prendre la fuite. Son camarade a été bousculé et a reçu plusieurs blessures graves, qui lui ont été faites à coups de bâton.

La foule, plus nombreuse et très-surexcitée, a pris le chemin des Catalans et s'est dirigée vers Eudonne.

Arrivés place Dumarsais, les manifestants se sont précipités sur deux marchands d'origine italienne et les ont maltraités.

Les manifestants ont ensuite parcouru le boulevard de la Corderie, la rue Grignan, et se sont arrêtés devant l'habitation du consul italien.

Les sifflets et les huées commencent à se faire entendre, lorsque la police est intervenue. La foule dispersée s'est reformée sur le cours Julien, et a de nouveau maltraité un Italien rue Saint-Michel. Les gardiens de la paix, accourus, sont heureusement parvenus à le dégager.

A deux heures, les troubles ont recommencé; un Italien a été poursuivi et très-bousculé dans la rue de Breteuil.

L'Agence Havas ajoute :

Des patrouilles ont été ordonnées. Le consulat italien est protégé par une brigade de gardiens de la paix.

Tous les cabarets et restaurants fréquentés par les Italiens sont fermés depuis huit heures du soir.

Les journaux de Marseille assurent que

Voyant le cercle se resserrer et la nuit s'épaissir, elles étaient affolées de terreur.

J'arrivais à propos pour les rassurer; je connaissais tous les sentiers, j'étais familiarisé avec toutes les passes; cependant ce ne fut pas sans peine que je parvins à les arracher à cette situation critique.

Je dus les prendre l'une après l'autre sur mon dos, escalader les rochers pour les conduire à une grève de sable fin qui descendait en pente douce vers la mer.

Elles étaient fort émuës de l'aventure et ne savaient comment retrouver leur route.

Pour compléter le service que je leur avais rendu, comme il faisait nuit, je m'effris pour les guider jusque chez elles.

Nous fîmes près d'une lieue pour atteindre l'endroit qu'elles m'avaient indiqué.

Pendant le trajet, elles m'adressèrent sur mon compte une foule de questions auxquelles je répondis non sans embarras, mais sans détour.

L'une d'elles, celle qui parlait davantage, avait une voix fraîche et jeune; sa compagne me parut plus âgée, et je crus comprendre qu'elle jouait un rôle subalterne.

Toutes les deux s'exprimaient dans un langage choisi qui contrastait avec le patois de nos campagnes.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

l'on a trouvé écrit sur les murs de l'hospice : *Morte ai Francesi!*

Le *Petit Provençal* publie une lettre du président du Club national italien, dans laquelle le président affirme que les manifestations hostiles et les sifflets sont partis de la foule, contrariée probablement de ne pas voir le drapeau italien arboré au balcon du club.

Le président déclare que, s'il avait été présent au cercle, il aurait lui-même arboré le drapeau italien lors du passage des troupes.

De leur côté, s'il faut en croire une dépêche du *Télégraphe*, le consul et le vice-consul d'Italie se sont rendus chez le préfet pour lui exprimer leurs regrets des incidents provoqués par les membres du cercle italien.

Mais les déclarations du cercle et les démarches du consulat n'ont pas empêché la fermeture du cercle :

Marseille, 18 juin.

Par arrêté préfectoral visant le rapport du commissaire central de police, le décret du 25 mars 1852, la loi du 10 avril 1834, articles 1, 2, 3, les articles 291, 294 du Code pénal, et par mesure d'ordre public, l'autorisation accordée au club national italien est retirée.

Le cercle sera immédiatement fermé. Le commissaire central de police est chargé de l'exécution de cet arrêté.

Aussitôt après la signification de cette mesure aux intéressés, le maire a fait afficher, principalement dans les quartiers excentriques, la proclamation suivante :

« Chers concitoyens, votre municipalité s'est émue avec vous de la manifestation qui s'est produite hier, au moment de l'arrivée des troupes.

« L'autorité a fait son devoir. Le cercle, cause du désordre, a été fermé. Toutes les mesures ont été prises pour donner satisfaction à l'opinion publique.

« Que toute agitation cesse donc désormais. Vos élus veillent à ce que la loi soit respectée. L'ordre est maintenu. Ayez confiance en eux et, par votre calme, prouvez votre patriotisme et votre dévouement à la République. »

## ALGÉRIE.

L'insurrection dont l'Algérie est le théâtre prend chaque jour des proportions plus inquiétantes, et voici venir la mauvaise saison, la saison des chaleurs, si terrible pour nos soldats. Aussi l'opinion publique, en Algérie, se prononce-t-elle de plus en plus nettement contre la façon dont les opérations militaires ont été conduites jusqu'ici, et fait-elle remonter très justement toute la responsabilité de cette malheureuse affaire à la déplorable administration de M. Albert Grévy, si bien secondé dans cette œuvre de désorganisation par les ordres et contre-ordres qui partent du ministère de la guerre.

L'Agence Havas et les bulletins officiels sont loin de tout nous dire, et s'il nous est permis quelquefois de deviner le désarroi au ton embarrassé de ces dépêches qui souvent se contredisent, il est toujours instructif d'écouter ce que disent les journaux républicains algériens qui ne sont pas suspects de partialité contre le gouvernement de leur choix.

L'*Akhbar*, par exemple, ne ménage pas ses critiques à nos opérations dans le Sud. Ce journal s'exprime ainsi :

« Voilà deux mois passés qu'une agitation, sans aucun caractère sérieux au début, disait-on, a éclaté; plusieurs colonnes ont été formées et envoyées contre quelques tribus remuantes, et nous sommes, après deux mois, moins avancés que les premiers jours !

« Et n'oubliez pas que, de l'avis de l'autorité elle-même, nos principaux ennemis dans le Sud, les Ouled Sidi Cheikh, se sont abstenus. L'autorité et ses dépêches officielles nous ont, à plusieurs reprises, informés que Si Kaddourben Hamza, jaloux de l'influence de Bou Amema, avait constamment refusé de se joindre à lui.

« Mais que serait-il arrivé si Ben Hamza et ses partisans avaient fait cause commune avec Bou Amema ?

« D'ailleurs, le gouvernement semble lui-même reconnaître que des fautes ou au moins des imprudences ont été commises. Il ne le dit pas, bien entendu, mais ses actes sont là, et il ne peut empêcher de les interdire.

« Or, le colonel Innocenti, qui commandait la colonne du général Collignon au fameux combat de Moulak, le 19 mai, a été, malgré le grand succès qu'il a remporté dans cette journée, suivant les dépêches officielles, et malgré la déroute complète qu'il a infligée aux rebelles, relevé de son

commandement et remplacé par le général Détrie.

« Les renseignements reçus de la province d'Oran assurent que ce n'est pas sur sa demande que l'honorable colonel avait été rappelé, et que ce n'est pas par mesure de faveur que le commandement de la colonne lui a été retiré.

« Ce colonel est rentré à Mascara, et l'accueil que lui a fait à son arrivée la population de cette ville, assez à même, par sa situation rapprochée du théâtre des événements, de connaître la vérité, a été d'accord avec l'opinion du reste de l'Algérie.

« ... Au début, l'agitation était au sud de Géryville avec Bou-Amema.

« Aujourd'hui, malgré toutes nos colonnes, l'insurrection est entre Saïda, Frença et Tiaret au Nord, et Géryville au Sud, c'est-à-dire qu'elle s'est rapprochée de nous. Les rebelles ont coupé et occupé notre ligne de ravitaillement, la route de Géryville à Frença, et si d'ici à quelques jours la prise du marabout ne met pas fin aux opérations, les chaleurs qui vont nous arrêter feront qu'à l'automne les difficultés que nous aurons à surmonter pour rétablir l'ordre seront dix fois plus grandes. »

L'*Akhbar* est admirablement placé pour tout savoir, et nous sommes obligés de croire que ses critiques sont fondées, quelque tristesse que nous en ayons.

## Etranger.

ITALIE. — On écrit de Rome que le général Mezzacapo, auquel il avait été un instant question de confier le ministère de la guerre, dans le cabinet actuel, serait sur le point de publier une brochure, intitulée : *Armi e politica*; le général y exposerait, dit-on, que la guerre est imminente, prêterait à notre pays des intentions agressives contre l'Italie, et conclurait à la nécessité d'armements immédiats.

L'apparition d'un tel écrit n'est pas sans inspirer quelques craintes au cabinet italien, et il aurait fait notifier, à ce qu'on assure, au général Mezzacapo, par la voix du ministre de la guerre, son chef hiérarchique, la défense de faire paraître le livre dont il est l'auteur. Nous ne savons si le général Mezzacapo se conformera à l'ordre qu'il a reçu; on va jusqu'à prétendre que, pour s'affranchir de la contrainte des règlements militaires, il signerait cette brochure comme sénateur, et non comme général.

Pour nous, nous ne pourrions que regretter de voir cette publication devenir l'origine de nouvelles difficultés intérieures pour l'Italie. Mais, heureusement, on a donné au général Mezzacapo le temps de réfléchir, et son patriotisme comprendra qu'il a fait fausse route. Quant à la France, elle ne croira pas au mauvais vouloir de ses voisins, et, en tout cas, elle ne le leur rendra pas.

ANGLETERRE. — Londres, 19 juin. — Il circule en ce moment une pétition, couverte déjà de nombreuses signatures d'ouvriers de Sheffield, pour demander au gouvernement de ne conclure aucun traité de commerce avec la France avant que le public ait eu l'occasion d'en connaître les termes.

Les pétitionnaires demandent, en outre, expressément, que dans le traité qui se négocie soit insérée une clause autorisant l'Angleterre à le rompre après l'avoir dénoncé une année à l'avance.

— D'après une dépêche de Vienne au *Standard*, l'Autriche et l'Allemagne auraient confidentiellement informé la France qu'elles veulent ignorer la dernière dépêche de la Turquie au sujet de la question tunisienne.

Le baron de Calice, ambassadeur d'Autriche, et le comte de Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, auraient même recommandé à la Porte d'accepter la situation actuelle en Tunisie, ajoutant que, suivant l'opinion de leurs gouvernements, la Porte, en agissant autrement, offenserait le gouvernement français, se l'aliénerait et le forcerait à exiger de la Turquie une sanction formelle au traité franco-tunisien.

Le *Daily News* dit qu'il y a tout lieu de croire qu'une dépêche a été envoyée par le Foreign Office au gouvernement des Etats-Unis, pour appeler son attention sur les agissements et l'organisation des fédérés dont le quartier général est à New-York.

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg :

« Les nihilistes, communistes et autres internationalistes qui rédigent le *Réveil* à Genève n'ont pas craint d'avancer que les assassins de l'empereur Alexandre II avaient été torturés avant leur supplice. S'ils ne croient point les affirmations du gouvernement de Saint-Petersbourg, ils devraient au moins ajouter foi au témoignage des journales étrangers qui ont assisté à l'exécution des régicides; il y avait là des correspondants de la *Gazette de la Croix*, de la *Gazette de Cologne*, de la *Presse de Vienne*, du *Rigoro*, etc., etc... Il est absolument inexact que l'on ait entendu Ryssakow et Mikhailow, quand le cortège est sorti de la prison, crier : « Nous avons été mis à la torture ». Il est faux que Kibaltchitch eût la figure couverte de taches rouges; et si les mains de Ryssakow étaient couvertes de blessures, cela venait des éclats de la bombe avec laquelle il a pu perpétrer son horrible forfait. Il n'y a eu de torturés en Russie que l'empereur Alexandre II, l'honnête et bon Mezentzow, le brave prince Krapotkine et les trop nombreuses victimes de la bande noire qu'on appelle les nihilistes. Nous espérons que le châtiment atteindra bientôt ces sinistres apôtres du meurtre, ces pillards des caisses publiques.

« On s'étonne, en Russie, de ce que le gouvernement français poursuive le *Citoyen de Paris*, tandis que l'*Intransigeant* insulte tous les jours l'empereur Alexandre III dans les termes les plus odieux, allant jusqu'à le traiter de lâche, lui le valeureux combattant du *Lom Noir* en Bulgarie! Les généraux turcs sont heureusement là pour dire le contraire. Le général Ignatieff, qui est un homme d'esprit, disait à propos des poursuites contre le *Citoyen* : « C'est l'*Intransigeant* qui est malade, et c'est le *Citoyen* qu'on purge ! »

« Ce n'est point à cause des menaces du comité terroriste que la cérémonie du couronnement est ajournée; la vérité est que, en raison des circonstances particulièrement douloureuses qui ont accompagné la mort d'Alexandre II, il a été décidé que le couronnement du nouvel Empereur n'aurait lieu qu'à l'expiration du deuil de la famille impériale.

« On dit ici qu'il est bien fâcheux que les journaux radicaux de Paris prennent à tâche d'offenser la jeune cour de Russie qui avait tant de sympathies pour la France; et nous constatons avec regret que, chaque jour, le parti allemand reprend une influence que l'on croyait affaiblie pour long temps. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 juin.

Le mouvement de reprise s'accroît avec beaucoup de netteté. On est à 119.60 et 119.35 sur le 5 0/0. L'amortissable ancien fait 88.72 1/2 et le nouveau 87.60. L'Italien fait 94.35.

L'action de la Banque de France se traite à 4.635 et 5.640. L'action du Crédit Foncier reproduit les cours d'hier; mais on se dirige vers 1.800. En ce moment on fait 1.775 et 1.780. L'action du Crédit Foncier d'Algérie est à 750.

Il y a de nombreuses demandes à 680 sur les actions de la Société des Magasins généraux de France et d'Algérie.

La Banque de Paris s'inscrit à 1.345. On est à 778.75 et 780 sur le Crédit Mobilier avec des tendances caractérisées vers des cours meilleurs. Le Crédit général français est l'objet de négociations suivies à 825. On entretient le Lyonnais à 972.50, ce cours n'étant nullement justifié par les affaires de cette Société.

La Banque Nationale est très-ferme à 725.

Le Crédit Foncier Maritime se négocie aux environs de 620. On cote 270 sur les Bons de l'Assurance Financière.

Les actions du Crédit de France, dénommées encaisses à la cote Société générale française de Crédit, donnent lieu à de nombreuses transactions. La Banque de Prêts à l'Industrie est active et bien tenue.

## Chronique militaire.

Sont promus au grade de général de division MM. les généraux de brigade :

Bréart, en remplacement de M. le général Bourbaki, admis dans la section de réserve.

Logerot, en remplacement de M. le général Bonnetou, décédé.

Salanson, en remplacement de M. le général Doutréine, décédé.

M. Piéti, récemment nommé lieutenant-colonel, est appelé au 9<sup>e</sup> hussards, en garnison à Belfort.

M. de Mac-Mahon, sous-lieutenant au 8<sup>e</sup> dragons, est nommé lieutenant au 43<sup>e</sup> dragons.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

Hier, Saumur était presque désert : toute la population avait quitté notre ville pour prendre part, dans les paroisses voisines, aux processions de la Fête-Dieu. Il y avait foule, en effet, à Saint-Lambert, Saint-Florent, Bagnaux et Dampierre, où les administrations municipales, plus habiles et mieux inspirées que la nôtre, ne froissent ni les sentiments religieux, ni les intérêts de leurs administrés.

Quel contraste frappant avec l'aspect que présentait jadis, à pareil jour, notre cité ! Ce n'était partout que joie et entrain ; jeunes gens et jeunes filles, enfants de toutes les écoles, étaient parés de leurs plus beaux atours ; les rues étaient décorées, grâce à l'empressement de chacun, avec un bon goût parfait ; les reposoirs étaient souvent fort remarquables. La ville voyait aussi les étrangers affluer en foule, et il est peu d'industriels qui n'avaient à retirer quelque profit de cette bonne journée.

Pour le commerce de Saumur, c'est une perte de 30,000 fr. au minimum. Mais qu'est-ce que cela fait ? Périssent le commerce, et haine à la religion : c'est le mot d'ordre général.

### Les pompiers de Saumur

#### A TOURS.

Hier, à Tours, au concours des pompiers, la compagnie de Saumur a obtenu une médaille d'argent dans la 2<sup>e</sup> division.

La commission d'examen, composée de trois officiers supérieurs du régiment de Paris, a adressé des félicitations à la compagnie de Saumur.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un accident est arrivé au Jagueneau. Un ouvrier maçon, le sieur Hervé, est tombé du troisième étage d'une maison en construction. Son état est grave.

Il paraît qu'on ne compte guère sur l'enthousiasme populaire pour célébrer le sanglant anniversaire du 14 juillet. Le gouvernement va subventionner de 500,000 francs la gaieté démocratique et sociale, et les municipalités sont invitées à prélever d'office sur la bourse des contribuables un impôt de réjouissance.

Dans son nouveau service que la Compagnie d'Orléans inaugure aujourd'hui 20 juin, nous remarquons que le train 233, parti le matin de Saumur, est prolongé jusqu'à la Possonnière et assure ainsi, à une heure très-convenable de la matinée, le service de la banlieue d'Angers ; par contre, le départ du train 234, reporté à la Possonnière, permet aux habitants d'Angers de rentrer dans cette ville pour l'heure du dîner.

Ce nouveau train sera vivement apprécié par les habitants d'Angers.

### UN DRAME AU FOND D'UN Puits.

Le 4 courant, la femme Ménard, demeurant aux Ulmes, canton de Doué, aperçut la nommée Anne Renard, femme Comère, une voisine, rôder autour de l'habitation des époux Baron, qui étaient absents.

Se doutant des mauvaises intentions de la femme Comère, elle la suivit, et quelques instants après elle la prenait en flagrant délit de vol.

La femme Ménard lui fit des reproches très-vifs sur sa conduite et lui conseilla de quitter la maison au plus vite.

Une heure plus tard, le nommé Breton, passant à côté de la maison Comère, entendit des gémissements qui portaient du puits ; il s'en approcha et put reconnaître une femme qui se débattait dans l'eau, à quinze mètres de profondeur. Il lui jeta aussitôt une corde en lui criant de s'y attacher.

Mais elle était à peine remontée de quelques mètres que la corde se brisa, et la malheureuse alla retomber au fond du puits en lançant des cris terribles.

N'écoutant que son courage, Breton des-

cendit lui-même au fond du puits, qui contenait de l'eau sur une hauteur de cinq mètres ; mais il ne put ramener à la surface qu'un cadavre : c'était celui de la femme Comère, qui, de peur d'être dénoncée par sa voisine, s'était suicidée. (Patriote.)

## Tentatives d'assassinat

### A TOURS.

Vendredi soir, M. Dormier, employé au chemin de fer de l'Etat, demeurant rue de Paris, 36, rentrait chez lui vers 11 heures par le boulevard Béranger. En arrivant sur cette partie de la voie publique, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, alors presque entièrement déserte, il vit venir de son côté un individu qui paraissait vouloir l'aborder. Trois pas le séparaient de lui, lorsqu'il le vit lever le bras... Un éclair brilla ; un coup de feu retentit, et M. Dormier se sentit blessé à la main.

Il se jeta sur son agresseur et chercha à lui arracher le revolver avec lequel il l'avait blessé. Alors s'engagea une lutte dans laquelle il fut jeté à terre. Renversé sur le sol sous son adversaire, il ne pouvait, en raison de sa blessure et d'une grande perte de sang, reprendre le dessus ; il se borna à retenir cet homme, espérant que quelque passant ou quelque voisin viendrait à son secours et lui aiderait à arrêter l'assassin. Celui-ci, au milieu de cette lutte, lui tira, dans le bas-ventre, un second coup de revolver.

Les coups de feu et les cris de M. Dormier finirent par attirer l'attention des voisins et de quelques passants, qui arrivèrent en toute hâte.

En entendant un bruit de pas, l'assassin fit un effort pour se dégager de l'étreinte de son adversaire et il réussit à lui faire lâcher prise ; puis il tira un coup de revolver sur les personnes qui venaient de ce côté. Mais personne ne fut atteint.

A cet instant, un garçon de café se jeta sur lui, le saisit à bras le corps et parvint à lui arracher l'arme, dont il voulait encore faire usage. Il tira un coup de feu en l'air pour appeler du secours.

Son appel fut entendu. Plusieurs personnes se jetèrent sur l'assassin et le livrèrent à la gendarmerie.

On s'occupa ensuite du blessé, qui était dans un état pitoyable. Affaibli par la perte de son sang, il ne pouvait se tenir debout. On le transporta à la pharmacie de M. Lhopitalier, tandis qu'une personne s'empressait d'aller chercher un médecin. Après avoir sonné inutilement à diverses portes, on finit par en trouver un, qui se rendit immédiatement chez M. Lhopitalier et donna les premiers soins au blessé.

Pendant ce temps, M<sup>me</sup> Dormier avait été prévenue, on ne sait par qui, de ce qui venait d'arriver à son mari. Elle accourut, et alors eut lieu une de ces scènes navrantes que la plume ne saurait décrire.

Pâte comme un linceul, M<sup>me</sup> Dormier se jeta dans les bras de son mari en poussant des cris déchirants. En vain, le blessé s'efforçait de la consoler et de la calmer, en lui disant que ses blessures n'avaient rien de grave et qu'il n'en mourrait pas. La pauvre femme, vaincue par l'émotion et la douleur, tomba sans connaissance sur le sol. On fit venir une voiture pour la conduire chez elle.

Le médecin, M. le docteur Sainton, après avoir constaté que l'une des blessures de M. Dormier, celle de l'abdomen, était des plus dangereuses, et qu'il ne pouvait, en ce moment extraire la balle, donna le conseil de transporter le blessé à l'hospice général.

On apporta du poste de la mairie une civière...

Tandis que l'on conduisait M. Dormier à l'hospice, on apprit que son assassin, une demi-heure ou une heure auparavant, avait commis d'autres tentatives de meurtre à l'extrémité du mail Heurteloup, près du Canal. Voici ce qui s'était passé :

Vers dix heures, cinq jeunes gens étaient réunis sur le quai du Canal, près de la rue Saint-Pierre-des-Corps, et s'amusaient à chanter la chanson du *Beau-Nicolas*.

Un individu passa à quelque distance d'eux ; puis, au bout de quelques minutes, revint sur ses pas, en longeant la haie qui borde la levée du côté ouest. Il s'arrêta et tira sur le groupe un coup de revolver qui atteignit à la cuisse le nommé Raphaël Monnier. Celui-ci se sentant blessé, s'enfuit, et dans le même instant, ses camarades, épouvantés, se dispersèrent.

L'assassin tira sur eux quatre autres coups de feu. Le nommé Florent Cartier, âgé de 17 ans, fut atteint par une balle qui lui enleva le bout de son soulier, mais sans lui faire aucun mal.

A une distance d'environ vingt-cinq pas du quai, l'assassin rencontra le nommé François Hervé, sabotier, qui, revenant de Montlouis, avait quitté la gare du chemin de fer d'Orléans pour retourner à son domicile. Il dirigea sur cet homme le sixième coup resté dans son arme, et l'atteignit au mollet, qui fut complètement traversé.

Hervé s'affaissa sur le sol, tandis que le misérable qui l'avait blessé prenait la fuite.

Ce malheureux est père de quatre enfants. La balle qui l'a atteint a été retrouvée sur les lieux.

Avertie de ce qui venait de se passer, la police se mit à la recherche du coupable et bientôt elle apprit que le même individu avait blessé M. Dormier sur le boulevard Béranger. Une heure environ s'était écoulée entre la première et la seconde agression.

L'auteur des faits que nous venons de rapporter se nomme Lucien Moricet. Il est âgé de 21 ans, et est originaire de Saint-Hilaire-la-Gravelle (Loir-et-Cher).

Il y a quinze jours il était employé, comme clerc, chez un notaire de Tours, M. Galpin. Nous ignorons pour quel motif il est sorti de cette étude. Se trouvant sans place, il n'était pas cependant dépourvu de ressources. Il paraît, en effet, qu'il avait sur lui, ou à son domicile, situé rue des Trois-Pavés-Ronds, une somme de 70 à 80 fr.

Il a l'esprit un peu exalté, mais il y a tout lieu de croire qu'il augmentait cette exaltation en buvant plus qu'il ne convient. Ainsi, il est bien constant que vendredi soir, au moment où on l'a arrêté, il était à moitié ivre. Il disait qu'il avait une grande soif et demandait instamment à boire. Naturellement on ne lui a donné que de l'eau, dont il a bu une énorme quantité.

Il trouvait dans la lecture de certains livres une autre cause de surexcitation. Les *Mémoires de Lacenaire* étaient l'ouvrage qu'il affectionnait particulièrement. Ces jours derniers il en avait un exemplaire entre les mains et il montrait à un de ses voisins le portrait de Lacenaire qui est en tête du volume.

— Voyez cette tête, disait-il ; quelle expression sublime ! Et ces yeux !... Voyez donc ces yeux !...

Et il demeurait en extase devant le portrait de ce scélérat.

— Mais, répliqua la personne à laquelle il s'adressait, vous ne voudriez pas en faire autant que ce misérable ?

— Oh ! non, répartit Moricet en refermant le livre.

On nous dit que ce jeune homme avait la manie d'écrire. Nous ne serions pas surpris que l'on trouvât chez lui quelques élucubrations littéraires portant l'empreinte de l'exaltation d'esprit dont nous venons de parler.

En voilà encore un qui, au lieu de se bourrer d'instruction, aurait bien mieux fait de rester au village et de s'y livrer paisiblement à l'agriculture.

Cet homme est-il fou ? Telle est la question que les magistrats instructeurs ne manqueront pas de se poser, et sur laquelle, quant à présent, nous n'avons absolument rien à dire.

Toujours est-il que Moricet, lorsqu'on l'a arrêté, n'avait point l'air d'un homme atteint de folie. Il aurait déclaré qu'il avait volontairement tiré sur M. Dormier et qu'il l'avait parfaitement visé au cœur avec l'intention de le tuer. Il aurait ajouté, ce qui d'ailleurs est faux, qu'il avait été provoqué par la victime.

L'état des blessés Cartier et Hervé ne présente aucun danger. La balle qui avait atteint le premier a été extraite.

M. Dormier est mort samedi vers onze heures.

La semaine dernière, à propos d'une nouvelle arrestation pour attentat à la pudeur, le *Journal d'Indre-et-Loire* s'exprimait ainsi :

« C'est un genre de crime qui tend, depuis quelques années, à se reproduire fréquemment dans nos contrées. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les rôles des assises. Voyez, par exemple, celui de la session qui s'est ouverte lundi dernier à Tours. Sur neuf affaires, il

en a cinq qui concernent des attentats à la pudeur....

» Quel est donc le journal tristement gouailleux qui disait, dernièrement, que la morale était en progrès !... Il est joliment en progrès !... »

## Publications de mariage.

Louis Prêtre, serrurier, et Anne-Marie-Pauline Jassau, cuisinière, tous deux de Saumur.

Charles-Alfred Legalle, garde-chasse, de la Housaye (Seine-et-Marne), et Caroline-Augustine Remy, sans profession, de Saumur.

Pierre Brunet, bijoutier, et Armandine-Marie-Reine Jallus, sans profession, tous deux de Saumur.

## CONSEILS ET RECETTES.

APPATS DE FOND POUR LA PECHE. — COLLECTION DE RECETTES.

1<sup>o</sup> Mélange de son et d'avoine germée, trituré avec de l'eau, réduit en pâte et desséché.

2<sup>o</sup> Mie de pain maché.

3<sup>o</sup> Pâte faite avec de la mie de pain et du miel, additionnée d'une petite quantité d'assa-fostida.

4<sup>o</sup> Un kilogramme de grosse fèves, à demi-cuites à l'eau, mélangées et pétries à la main avec 45 grammes de miel et 4 centigrammes de musc.

5<sup>o</sup> Entrailles fraîches d'animaux.

6<sup>o</sup> Viandes hachées, pétries avec du miel et de la cire vierge.

7<sup>o</sup> Quinze grammes de graines de cumin, 500 grammes de farine et un fiel de bœuf, pétris avec une ou deux cuillerées d'eau-de-vie. On fait cuire au four pour conserver.

De toutes ces pâtes, on forme des boulettes, qu'on jette dans les endroits où l'on veut attirer les poissons.

*Les propriétés du persil.* — Nous savons tous que le persil est une plante condimentaire, cultivée dans nos jardins pour les besoins de la cuisine ; mais la plupart d'entre nous ignorent ses propriétés médicales, et il nous paraît utile de les faire connaître. Les médecins attribuent au persil la vertu de pousser à la sécrétion des urines, d'exciter l'appétit, de donner de la force aux estomacs faibles ! A cet effet, on prépare des infusions ou tisanes à la dose de 15 à 30 grammes de persil par litre d'eau bouillante.

Des personnes autorisées et dignes de confiance assurent qu'avec des feuilles de persil, broyées entre les doigts, et dont on forme une boulette, on réussit à apaiser les maux de dents. Il suffit pour cela d'introduire la boulette de persil dans l'oreille du côté de la dent malade.

Ces mêmes feuilles de persil broyées entre les doigts servent aussi à frotter les piqûres de guêpes.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Salon de 1881 (8<sup>me</sup> article), par Daniel Bernard. — Théâtres, par Damon. — M<sup>re</sup> de Ségur, par E. Decaisne. — La ligue agraire en Irlande, par A. Brunet. — Régates à voiles et à vapeur dans le bassin d'Argenteuil, par H. V. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Fleurissez-vous, mesdames !... par H. Vernoy. — Vue de Tunisie, par R. Bryon. — *Le Théâtre chez Madame*, par Édouard Pailleron. — Société de protection des Alsaciens et Lorrains demeurés français, par X. D. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny.

GRAVURES : Salon de 1881 : *Le Paradis perdu*, par M. J. Gauthier, groupe en marbre appartenant à la ville de Paris. — La ligue agraire en Irlande : Labourage de la terre d'un fermier emprisonné. — M<sup>re</sup> de Ségur, chanoine-évêque de Saint-Denis, décédé le 8 juin. — Le steamer canadien *Victoria*. — Régates internationales à voiles et à vapeur, dans le bassin d'Argenteuil, le 8 juin. — Courses de Longchamp : Le grand prix de Paris. — Fleurissez-vous, mesdames !... — A travers la Tunisie : Les remparts de Tunis, Bizerte, Le Kef. — Algérie : Le village de Boukhalfa. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHE-BOUCAULT.

## SANTÉ A TOUS

### ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

# REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhées, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, mœuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Stuart Dédé, etc. Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais

de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynanças (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 24 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes

de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épicière, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

Voulez-vous rester jeune?



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le ROB LECHAUX, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or. amères; purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies; détruit tous les restes des affections spéciales; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang; tonifie les fibres et les chairs; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 8 fl. pour 1 cure, expédiés 9, 24 fr. Dép. gén. LECHAUX, Pharm., rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. intar. N. Nombres attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

Plus d'ASTHME SUFFOCATION et TOUX Indication gratis France. Ecrire à M. le C<sup>te</sup> CLERY à Marseille.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 25 —	11 h. 35 matin.	11 h. 35 matin.	11 h. 35 matin.
8 15 —	7 40 soir.	11 55 —	10 10 soir.	10 10 soir.	10 10 soir.
11 25 —	4 51 —	12 55 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —
1 17 soir.	4 51 —	7 59 —	11 48 —	11 48 —	11 48 —
4 55 —	11 48 —				
7 59 —					

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	9 h. 53 matin.	9 h. 53 matin.	9 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	10 38 —	10 38 —	10 38 —	10 38 —
11 17 soir.	3 50 —	11 30 —	11 30 —	11 30 —	11 30 —
6 45 —	10 47 —				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

## LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

## UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancien Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

VILLE DE SAUMUR.

## FÊTE ANNUELLE de la SAINT-JEAN

Place du Champ-de-Foire.

A une heure, Mât de cocagne horizontal avec voile.

A deux heures, Courses en sac.

A trois heures, Jeu du Baquet.

A cinq heures, Danses publiques.

A neuf heures, Illuminations avec lanternes vénitienes.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection. (415)

UN JEUNE HOMME de vingt ans, muni de bons certificats, demande à se placer dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

30, BOULEVARD SAINT-GERMAIN ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY \*



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867. ENCRE NOUVELLE Double Violet A COPIER Adaptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

Extrait de Viande Bouillon instantané MIEBIG

5 Médailles d'Or, 3 Grands Diplômes d'Honneur PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

FER ENCAUSSE Solution titrée de FER BICARBONATÉ

Guérit: Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Fortes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc. Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours. PRIX DU FLACON UNIQUE: 3 FR. 50.

VENTE dans toutes les Bonnes Pharmacies. VENTE EN GROS ET DÉPÔT GÉNÉRAL: Coustelier Père & Co, 45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS Saumur: ERNOUL.

## Articles Crespin et Bourrellerie.

### HUTEAU FILS

Place Royale, Nantes, demande un voyageur.

### MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 400,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR. Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicière, rue d'Orléans. (443)

## MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE LE POT: 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris: MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Louget, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN

Préparation nouvelle pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie



Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLÈRE À SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

Prix de la Boîte; 1 fr. 30 c.

Salsepareille FONTAINE LE FLACON: 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle: de une à deux cuillères à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillère à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. BRNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

## PASTILLES GÉRAUDEL

AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON RÉCOMPENSÉES par le Jury international PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS

Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé. Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes. L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ETUI: 1.50

VENTE EN GROS: A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1<sup>re</sup> CLASSE à SAINT-MÉNÉHOULD (Marne)

DÉTAIL: Dans toutes les Pharmacies — Env. fr. contre mandat-poste.



## Le Journal des Tirages Financiers

(11<sup>e</sup> Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital: VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT: AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS A L'CHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine:

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

## INHALATEUR-CIGARE B<sup>te</sup> S.G.D.G. DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON

Soul mode pratique et rationnel.

Soul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL

dans les principales Pharmacies



PRIX DE L'ETUI: 1.50 GOUDRON MAGNES-LAHENS

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigolot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre. PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2.50. — DEMI-BOITE, 1.50 L'inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, envoie FRANCO contre mandat-poste de 1.50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron. TOULOUSE (H. Co)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.